



PME et ETI à l'origine de la croissance des grandes entreprises en Occitanie

En Occitanie, les grandes entreprises accroissent leur place dans l'économie marchande entre 2008 et 2017 pour atteindre un salarié sur quatre. Dans les entreprises de taille intermédiaire (ETI), l'emploi augmente également sur la même période. L'emploi régional reste néanmoins concentré dans les petites et moyennes entreprises (PME) et microentreprises. Le poids de ces entreprises diminue du fait de l'ampleur des mouvements de franchissement de seuil vers une catégorie plus élevée. La croissance des grandes entreprises provient ainsi principalement de l'apport d'ETI. De même, la hausse de l'emploi dans les ETI résulte du dynamisme des PME, lui-même alimenté par la croissance des microentreprises. L'essentiel de l'emploi créé dans les grandes entreprises se concentre dans la zone d'emploi de Toulouse, surtout dans la filière aéronautique. Montpellier bénéficie de la croissance des ETI, pour beaucoup dans le secteur de la santé.

François Hild et Fabien Steinmetz, Insee

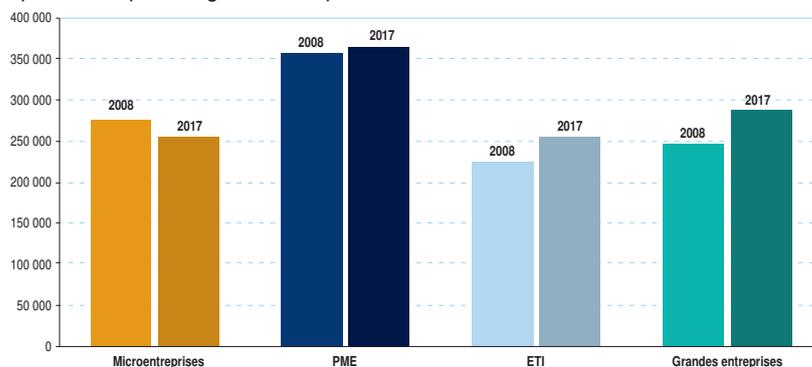
Le tissu économique est composé d'un réseau de grandes et de petites entreprises en interaction. Ces entreprises sont présentes dans les territoires au travers de leurs établissements. En Occitanie, dans les secteurs marchands hors agriculture, 133 500 établissements emploient 1,2 million de salariés en 2017. Au cours de la dernière décennie, c'est dans les grandes entreprises et dans les entreprises de taille intermédiaire (ETI) que l'emploi augmente le plus en Occitanie.

Les grandes entreprises et les ETI concentrent davantage d'emploi

Dans la région, les établissements de grandes entreprises emploient 287 000 salariés en 2017, soit une hausse de 39 000 par rapport à 2008 (figure 1). Les grandes entreprises accroissent ainsi leur part dans l'emploi régional, de trois points, pour atteindre 25 % des salariés de l'économie marchande (26 % en France).

1 L'emploi salarié augmente beaucoup dans les grandes entreprises et les ETI

Emploi salarié par catégorie d'entreprise en 2008 et 2017



Champ : emploi salarié des établissements localisés en Occitanie des entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

Parmi les plus emblématiques, Airbus, Thales Alenia Space, Altran Technologies sont implantées dans la zone de Toulouse, Bosch dans celle de Rodez, Daher Socata à Tarbes-Lourdes ou Sanofi Aventis à Montpellier. Dans le secteur de la fabrication de matériel de transport, les grandes

entreprises dominent. Elles concentrent 86 % des salariés du secteur, employés en majorité dans la construction aéronautique et spatiale.

Du fait de la concentration de l'activité aéronautique et spatiale dans la zone d'emploi de Toulouse, c'est dans cette

zone que la présence des grandes entreprises est la plus forte de la région : plus d'un salarié toulousain du secteur marchand sur trois travaille dans une grande entreprise (36 %). En évolution, la zone de Toulouse concentre également la croissance de l'emploi des grandes entreprises (+ 32 000 emplois sur les 39 000 de la région). Dans les zones d'emploi de Figeac-Villefranche, Montauban et Tarbes-Lourdes, l'emploi augmente également très fortement dans les grandes entreprises. *A contrario*, il diminue nettement dans les zones d'Auch, d'Alès-Le Vigan, de Foix-Pamiers et de Rodez. Dans les deux premières, la plupart des grandes entreprises ont des activités dites présentes (La Poste, SNCF, des banques ou de grands groupes du commerce comme Carrefour, Darty ou Decathlon).

Entre 2008 et 2017, l'emploi dans les ETI augmente dans la plupart des régions (figure 2). En Occitanie, le progresse de 30 000 salariés sur la période, notamment dans les zones d'emploi de Montpellier et de Toulouse qui contribuent chacune à cette croissance à hauteur de 9 000 salariés.

L'Occitanie demeure néanmoins la région où le poids des ETI est le plus faible (22 % de l'emploi régional), après la Corse. En particulier, dans les zones de Millau, Alès-Le Vigan, Albi et Castres-Mazamet, les ETI pèsent peu. À l'inverse, elles sont bien implantées dans la zone Nord-du-Lot, avec Andros par exemple dans l'industrie agro-alimentaire ou dans la zone de Montpellier avec notamment la filiale française de Dell dans le commerce de gros et l'association Présence Verte Services dans l'aide à domicile.

Les PME confirment leur ancrage en Occitanie

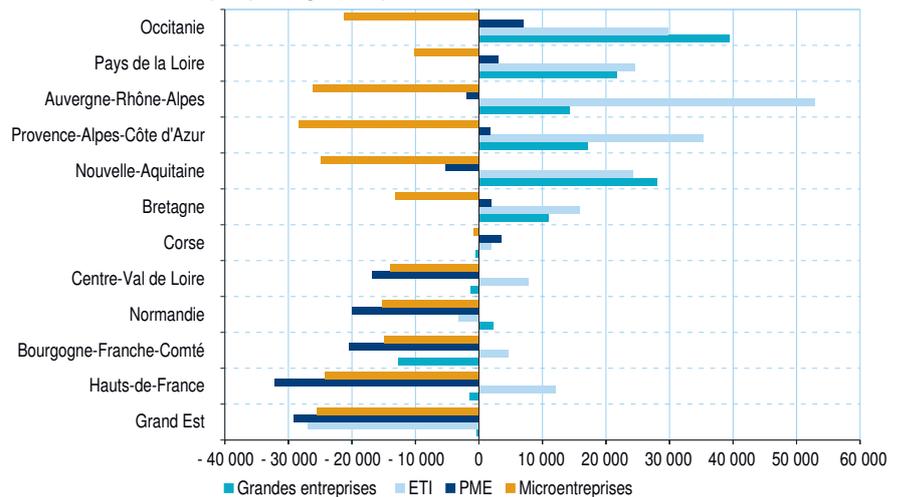
L'emploi dans les PME, historiquement très implantées dans le tissu économique d'Occitanie, continue à croître entre 2008 et 2017 avec 7 000 emplois supplémentaires, à la différence de la plupart des autres régions où il est stable ou en recul (figure 2). À l'inverse, l'emploi dans les microentreprises diminue en Occitanie, comme dans l'ensemble des régions.

Bien qu'il soit en hausse dans les grandes entreprises et les ETI, l'emploi reste toujours davantage concentré dans les microentreprises et les PME en Occitanie qu'au niveau national, à l'instar d'autres régions du sud de la France, comme PACA ou la Nouvelle-Aquitaine (figure 3).

PME et microentreprises fournissent plus de 70 % des emplois salariés marchands dans les zones d'Alès-Le Vigan, Agde-Pézenas et Saint-Gaudens, territoires où l'économie est davantage orientée vers les activités présentes, en particulier le tourisme. À l'inverse, elles emploient moins de la moitié des salariés dans les zones de Toulouse (39 %) et Bagnols-sur-Cèze (45 %).

2 L'emploi dans les ETI augmente dans la plupart des régions

Variations nettes d'emploi par région de province⁽¹⁾ entre 2008 et 2017



(1) Province : France métropolitaine hors Île-de-France

Note : les régions sont classées dans l'ordre décroissant des variations nettes d'emploi totales.

Lecture : la variation nette d'emploi entre 2008 et 2017 en Occitanie est la plus importante des régions de province. Elle se décompose en une augmentation d'emploi dans les grandes entreprises (+ 39 400 emplois), les ETI (+ 29 900 emplois), les PME (+ 7 000 emplois) et une diminution dans les microentreprises (- 21 300 emplois).

Champ : emploi salarié des établissements d'entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires

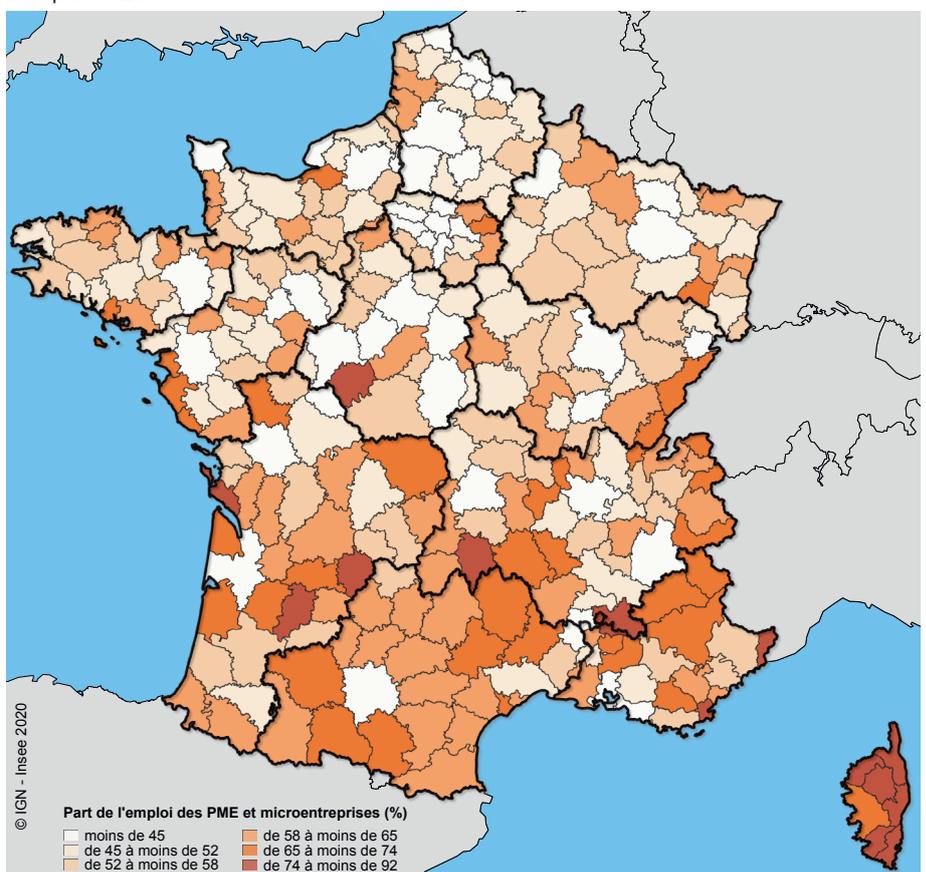
Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

Néanmoins, comparer les situations 2008 et 2017 en matière d'emploi salarié (figure 1) ne permet pas de connaître la dynamique réelle de création d'emploi des entreprises. En effet, les variations nettes d'emploi par catégorie d'entreprise sont la résultante de plusieurs composantes qui traduisent différentes

interactions au sein du tissu économique. Par exemple, lorsqu'une ETI augmente son effectif, elle peut devenir une grande entreprise, ce qui contribue à augmenter le poids des grandes entreprises et à diminuer celui des ETI, alors que les emplois créés proviennent en fait de l'ETI.

3 PME et microentreprises jouent un rôle plus important dans les régions du sud

Poids de l'emploi salarié des PME et microentreprises dans l'emploi salarié total par zone d'emploi en 2017



Champ : emploi salarié des établissements de PME et microentreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

Les grandes entreprises doivent leur croissance à l'apport des ETI

De fait, l'apport des ETI est la principale source qui alimente la croissance de l'emploi dans les grandes entreprises (figure 4). Les changements de catégorie d'entreprises font plutôt basculer des ETI vers de grandes entreprises que l'inverse : entre 2008 et 2017, par le solde de ces mouvements, 36 000 salariés d'ETI deviennent ainsi employés de grandes entreprises (méthodologie).

C'est par exemple le cas de l'entreprise Ubisoft, présente dans la zone de Montpellier, dont la croissance lui fait franchir le seuil séparant ETI et grandes entreprises. Le rachat par un groupe induit aussi des changements de catégorie. Ainsi, la société Aeroconseil dans la zone de Toulouse passe de ETI à grande entreprise au cours de la période, en devenant filiale du groupe Akka Technologies.

L'apport des PME aux grandes entreprises est beaucoup plus faible que celui des ETI, de l'ordre de 5 000 emplois. En dehors de ces apports, l'emploi des établissements des grandes entreprises est stable sur la période en Occitanie, ce qui contraste avec la plupart des régions où il diminue. Cette stabilité cache différentes évolutions. D'abord, les établissements pérennes perdent 14 000 emplois entre 2008 et 2017. Ensuite, 20 000 emplois sont détruits par la disparition d'établissements. Enfin, la création de nouveaux établissements au sein d'une grande entreprise engendre 34 000 nouveaux emplois.

La croissance des ETI provient de l'apport des PME, mais aussi de leur dynamique propre

La hausse de l'emploi dans les ETI en Occitanie provient en majorité de l'apport des PME (+ 47 000 emplois entre 2008 et 2017), soit parce que leur croissance leur a permis de franchir le seuil délimitant ces deux catégories, soit à la suite d'une restructuration ou d'un rachat par une ETI. Cet apport des PME aux ETI est important dans le commerce et dans l'industrie, avec à titre d'exemple les sociétés Recaero ou Mecaprotec dans la filière aéronautique qui, par leur croissance, deviennent ETI.

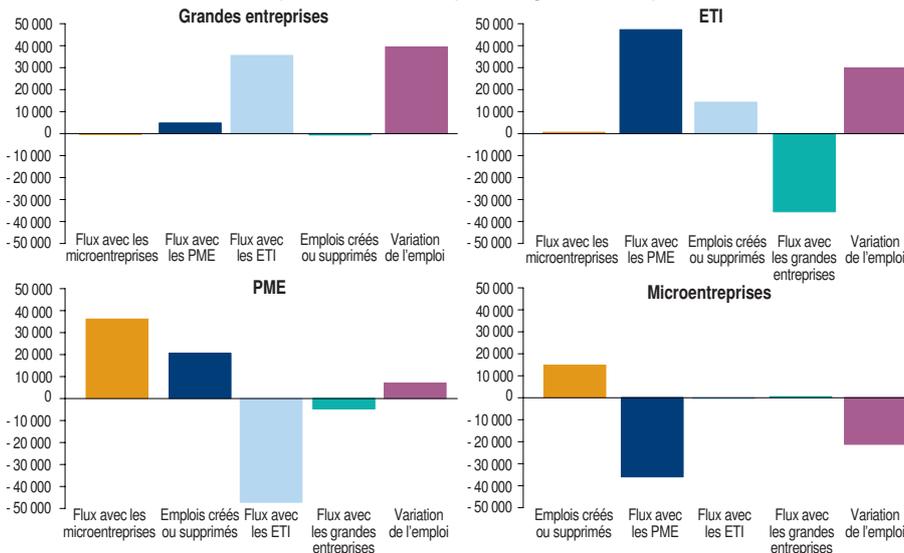
Mais la croissance des ETI s'explique aussi par leur dynamique propre, avec 14 000 emplois supplémentaires entre 2008 et 2017 (figure 4), en particulier dans les secteurs du commerce et de la santé. Cette dynamique propre résulte, elle-même, de trois mouvements. La création d'établissements par des ETI génère 43 000 emplois dans la région, alors que leurs établissements cessés en perdent 22 000 et leurs établissements pérennes en perdent aussi 7 000.

La faible croissance apparente des PME cache une dynamique importante

L'emploi augmente de 7 000 salariés dans les PME de la région entre 2008 et 2017, malgré une baisse pour les PME de l'industrie et de la construction. Cette légère augmentation

4 Les variations nettes d'emploi sont la résultante des dynamiques des entreprises

Évolution 2008-2017 des emplois en Occitanie par catégorie d'entreprise



Lecture : en Occitanie dans les grandes entreprises, l'effectif évolue de 39 400 emplois entre 2008 et 2017. Cette évolution résulte de différents facteurs : un apport très fort d'anciennes ETI (+ 35 600 emplois) et dans une moindre mesure d'anciennes PME (+ 4 800 emplois). Le solde des changements de catégorie avec des microentreprises est proche de zéro (- 400 emplois) et à contour constant (méthodologie), l'emploi est quasi stable dans les grandes entreprises (- 600 emplois).

Champ : emploi salarié des établissements localisés en Occitanie des entreprises du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires
Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

masque une dynamique plus importante. Nombre de PME croissent ou sont rachetées par une entreprise de taille supérieure, ce qui les fait basculer dans la catégorie des ETI. Les mouvements inverses sont nettement plus rares. Au final, 47 000 emplois nets passent des PME aux ETI sur la période considérée. Cette dynamique est marquée dans les services aux entreprises et dans l'aide à domicile.

En dehors de ces changements de catégorie, les établissements pérennes des PME créent 20 000 emplois entre 2008 et 2017. Sur cette période, les créations d'établissements par

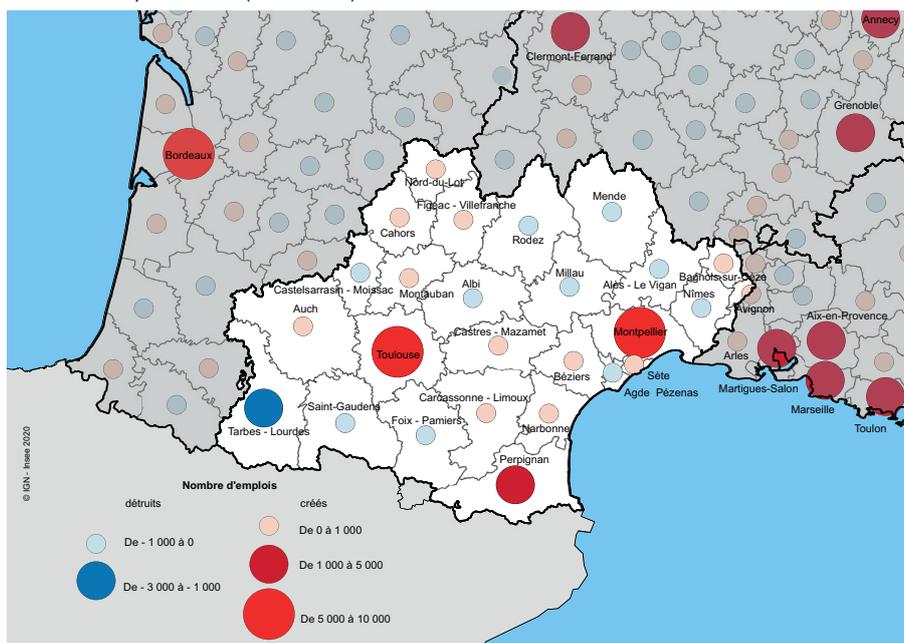
les PME génèrent autant d'emplois que les cessations en détruisent.

Les microentreprises alimentent la croissance des PME

L'emploi des microentreprises diminue de 21 000 salariés dans la région entre 2008 et 2017. Si cette diminution est forte dans le secteur de la construction, à l'inverse les microentreprises de l'hébergement-restauration gagnent de l'emploi sur la période. Dans la plupart des secteurs où l'emploi baisse, cette évolution s'explique en grande

5 Montpellier et Toulouse, les deux pôles majeurs de la création d'emploi dans les ETI

Nombre d'emplois créés (ou détruits) à contour constant dans les ETI entre 2008 et 2017



Lecture : à contour constant (méthodologie), les ETI créent 7900 emplois dans la zone d'emploi de Toulouse entre 2008 et 2017. Elles en détruisent 1 100 dans la zone de Tarbes-Lourdes.

Champ : emploi salarié des établissements d'ETI du secteur marchand, hors agriculture et hors intérimaires
Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

partie par la croissance des microentreprises qui franchissent un seuil les conduisant à changer de catégorie, ou par leur intégration dans un groupe de plus grande taille. Ainsi, 36 000 salariés basculent des microentreprises vers les PME. Le commerce, le conseil et les services aux entreprises ainsi que les activités d'information et de communication sont les secteurs où les microentreprises alimentent le plus la croissance des PME. En revanche, les basculements vers les ETI et les grandes entreprises sont beaucoup plus rares.

En dehors de ces mouvements, les établissements pérennes des microentreprises créent 15 000 emplois entre 2008 et 2017. Bien que les créations et disparitions de microentreprises soient très nombreuses, au final, elles influent peu sur la variation nette d'emploi salarié : les 150 000 emplois générés grâce aux créations compensent un nombre équivalent d'emplois détruits suite aux disparitions.

De forts écarts au sein de la région

Entre 2008 et 2017, l'emploi augmente essentiellement dans les zones d'emploi des deux métropoles. Dans celle de Toulouse, les grandes entreprises créent 15 000 emplois, en majorité dans la filière aéronautique et spatiale. C'est l'une des rares zones où les grandes entreprises sont créatrices d'emploi sans l'apport des ETI. Sur la zone d'emploi de Montpellier, l'emploi baisse dans les grandes entreprises si l'on retire l'apport des ETI et des PME. En revanche, les ETI sont très dynamiques, avec 6 000 emplois créés (figure 5), surtout dans le secteur de la santé mais aussi dans l'information et la communication. Dans les zones de Toulouse et de Montpellier, les microentreprises sont nettement créatrices d'emploi à contour constant, avec respectivement 10 000 et 7 000 emplois supplémentaires. Ce sont aussi les zones où les microentreprises changent le

plus souvent de catégorie en devenant PME. Dans la zone de Perpignan, la dynamique est proche de celle de Montpellier, avec des ETI qui créent des emplois, notamment dans les services aux entreprises, et des microentreprises dynamiques. Par ailleurs, dans le secteur de la santé, des cliniques intègrent des groupes de plus grande taille, faisant basculer de nombreux emplois des ETI vers les grandes entreprises. À Nîmes et Albi, l'emploi progresse essentiellement dans les PME et les microentreprises. L'emploi diminue dans les grandes entreprises et chute dans les ETI, en particulier dans l'industrie. Dans la zone d'Albi, l'emploi dans les ETI baisse également dans les services aux entreprises. À Tarbes-Lourdes, les ETI, PME et microentreprises perdent des emplois. C'est aussi le cas des grandes entreprises si l'on retire l'apport des ETI. ■

Méthodologie

La variation nette de l'emploi par catégorie d'entreprise compare le niveau d'emploi de la catégorie à deux dates différentes. Elle permet d'analyser si, en fin de période, davantage de salariés travaillent dans une catégorie donnée d'entreprises.

Cette variation nette ne permet pas, en revanche, de savoir par quelle catégorie d'entreprise l'emploi est créé ou détruit : la variable étudiée (l'emploi) influe directement sur la variable qui sert à la catégoriser (la catégorie d'entreprise). Autrement dit, comment calculer l'évolution de l'emploi suivant la catégorie d'entreprise, elle-même dépendant directement du niveau d'emploi ?

Plusieurs conventions sont possibles, chacune ayant donné lieu à des publications, des chiffrages et des débats. Proposée en 1996, la convention dynamique a finalement fait consensus parmi les économistes, car elle ne comporte pas de biais et est justifiable économiquement. Cette convention consiste à répartir l'évolution de l'emploi en fonction des seuils définissant les catégories d'entreprises.

Ainsi, si une microentreprise compte 7 salariés en 2014, et devient une PME de 15 salariés en 2015 : 2 emplois sont comptabilisés dans les créations d'emploi des microentreprises, et 6 emplois sont comptabilisés dans les créations d'emploi des PME (le seuil déterminant la limite entre les microentreprises et les PME étant de 9 salariés). On peut dire que la microentreprise a créé 2 emplois sur la période (c'est la variation à contour constant), alors même que l'effectif des microentreprises a diminué de 7 salariés (c'est la variation nette). Le flux des changements de catégorie entre microentreprises et PME est ici de 9 salariés.

Sources, champ de l'étude et définitions

Cette étude utilise une base créée par l'Insee à partir des données de démographie des établissements de 2008 à 2017 (stocks et transferts d'établissements, continuité économique...), enrichies de données sur l'emploi issues des sources Clap (2008 à 2015) et Flores (à partir de 2016) et d'informations sur le contour des entreprises issues de la source Lifi pour calculer les catégories d'entreprises.

Le **champ de l'étude** est le secteur marchand non agricole hors intérimaires. Les micro-entrepreneurs sont exclus du champ.

Catégorie d'entreprise : quatre catégories d'entreprises sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354) pour les besoins de l'analyse statistique et économique, les petites et moyennes entreprises (PME) dont les microentreprises, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises. La notion de microentreprise, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère de celle du régime fiscal de la micro-entreprise et ne s'apparente pas non plus au statut de micro-entrepreneur, appelé auto-entrepreneur avant le 19 décembre 2014.

Les PME sont les entreprises qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Parmi elles, les microentreprises occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

Les ETI sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

Les grandes entreprises sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises », *Insee Première* n° 1839, février 2021
- « En Occitanie, 27 nouvelles zones d'emploi très diversifiées », *Insee Analyses Occitanie* n° 96, septembre 2020
- « Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud », *Insee Première* n° 1440, avril 2013
- « Le cycle de l'emploi - Les petites entreprises ont été les premières à baisser leurs effectifs pendant la crise », *Dossier de la Note de conjoncture Insee nationale*, mars 2010

